



Communiqué de presse

Montpellier, le 22 novembre 2021

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé le département de l'Hérault, à compter de l'exercice 2014. Ce contrôle a notamment porté sur sa situation financière, sur l'entretien et l'exploitation du réseau routier ainsi que la stratégie numérique déployée.

Une situation financière saine à surveiller

Depuis 2014, le département améliore son autofinancement et diminue son endettement. Au 31 décembre 2019, sa capacité de désendettement est inférieure à quatre ans. Les charges de gestion, qui en 2019 s'élèvent à 1 136 M€, sont constituées à 60 % par les aides à la personne. Les charges de personnel représentent un peu moins de 20 % du total.

Pour les aides directes, les dépenses d'allocations pour personnes handicapées sont les plus dynamiques (+ 6,9 % par an). Les prestations au titre du RSA et de l'allocation personnalisée d'autonomie progressent également.

Les premières conséquences liées à la pandémie de Covid-19 ont amené la collectivité à ajuster ses prévisions budgétaires ainsi que le niveau de réalisation de ses dépenses. La baisse potentielle des produits de gestion, conjuguée à une hausse des charges notamment des aides directes et indirectes, pourraient à terme conduire à une dégradation de sa capacité de désendettement.

Un entretien et une exploitation du réseau routier à redéfinir

Le département gère un réseau routier de plus de 4 500 kilomètres. Les ratios de coût complet du domaine départemental ont baissé tant au kilomètre que par habitant, du fait notamment du transfert de gestion d'une partie du réseau à la métropole de Montpellier.

La collectivité doit optimiser la gestion du réseau restant de sa compétence. En effet, malgré une démarche structurée, la collectivité s'est pour l'instant abstenue, en période de contrainte budgétaire, de définir précisément la politique qu'elle mène pour la maintenance des chaussées et des ouvrages d'art. Elle n'a pas non plus adopté d'objectifs chiffrés pluriannuels à atteindre, bien que les épisodes répétés de pluies torrentielles, en 2014, 2015 et 2018, aient mobilisé d'importants crédits, au détriment d'opérations d'entretien préventif.

Enfin, contributeur de la politique de sécurité routière conduite par l'État, le département n'a pas dressé officiellement le bilan des actions mises en œuvre au titre de sa stratégie 2014-2018. Des résultats encourageants ont pourtant été enregistrés comme la réduction en 2019 du nombre de tués sur les routes départementales. Le plan global de sécurité routière pour la période 2020-2025, toujours à l'étude, n'a pas encore été soumis à l'assemblée délibérante. A l'inverse, le principe d'un retour à l'ancienne vitesse maximale autorisée de 90 kilomètre/h sur plus de 10 % du réseau ou au nouveau plan vélo 2019-2024, approuvés dès le mois de juin 2019.

Une stratégie et un suivi des projets numériques à renforcer

La stratégie lancée à la mi-2019 par le conseil départemental a pour ambition de mieux articuler les usages et les services publics numériques associés. Cependant, afin d'en évaluer la mise en œuvre, des indicateurs de résultats fiables doivent être définis rapidement.

Le syndicat mixte Cogitis assure à la fois des missions d'infogérance et d'appui au développement pour les nouveaux projets de la collectivité. En dépit d'une mobilisation élevée des ressources du conseil départemental, l'état d'avancement de plusieurs projets informatiques structurants pour les politiques publiques qu'il promeut reste peu satisfaisant. Ainsi, le déploiement de la nouvelle infrastructure de très haut débit accuse, après son lancement, des retards et des déséquilibres financiers.

Contacts presse : Didier Gory

didier.gory@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 28 ■  [@crcoccitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)